F.N. 14989

Deuxième Année. — N° 22. 15 Novembre 1922.

TOWARZYSTWO HISTORYCZNO LITERACKIE

Les Amis de la Pologne

BULLETIN BI-MENSUEL

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY *Secrétaire de la Rédaction :* Henri de MONTFORT

Abonnements : 5 francs par an

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 26, Rue de Grammont — PARIS-II*e*

Téléphone : Central 17-27

Abonnements : 5 francs par an

SOMMAIRE

La Pologne aux Fêtes de l'Armistice.
La Politique : Les élections à la Diète.
Frontières et Confins : L'autonomie de la Galicie Orientale. — Henri DE MONTFORT.
La Reconnaissance à l'Amérique. — Dr Alphonse BRONARSKI.
La Pologne au Travail : Urbanisme. — Voies ferrées, télégraphiques et aériennes.
Finances : Vers l'équilibre. — Louis ROTH.
Beniowski. — Poème de Jules SLOWACKI.
Les Amis de la France.
Notre Action.

Joujoux polonais

LES "AMIS DE LA POLOGNE"

VOUS OFFRENT DES

COURS DE POLONAIS

PRATIQUES ET GRATUITS (VOIR PAGE 302)

LA POLOGNE AUX FÊTES DE L'ARMISTICE

Ils sont venus par milliers au secours de la France en danger, en 1914, les Polonais qui auraient eu le droit d'assister aux batailles des nations européennes, dont les unes avaient partagé et opprimé la Pologne et dont les autres avaient laissé s'accomplir le crime.

Deux mille étaient enrôlés sous nos drapeaux, dès les premiers jours de la guerre, et de ces deux mille, il n'en restait plus guère après les combats de l'Artois.

Quantités d'autres devaient venir leur succéder; les Polonais qui s'échappaient des Empires Centraux, ceux qui réussissaient à s'évader des tranchées allemandes, les volontaires d'Amérique. On put en constituer toute une armée, celle du général Haller.

La célébration de la Victoire n'eût pas été complète sans le souvenir de ces braves, Français par leur cœur et par leur sang donné à la cause de la France.

Mais le cénotaphe de Rethondes contiendra parmi ses documents un historique de la formation du groupe des « Bayonnais », les engagés de la première heure, rédigé par le comte Jean Sobanski, leur porte-étendard.

Et le Musée des Invalides a reçu, des mains du comte Zamoyski, président de l'Union des sociétés et associations polonaises, au nom de six millions de Polonais, une adresse où ils attestent leur « enthousiaste solidarité » avec le peuple français :

« A l'occasion de la commémoration solennelle de la journée du 11 novembre 1918, où l'Allemagne vaincue, en signant une capitulation unique dans l'histoire, a reconnu la victoire des nations qui luttèrent pour le droit et la liberté, les Polonais s'unissent par la pensée à leurs amis de France, en leur rappelant que cette journée du 11 novembre 1918 a vu aussi le désarmement de la garnison allemande de Varsovie par le peuple de la capitale polonaise, qui s'est rangée par ce premier geste de la liberté reconquise aux côtés de la grande nation amie.

« Vive la France! Vive sa glorieuse armée! »

Sous les voûtes de l'Arc de Triomphe qui portent sept noms polonais, ceux de généraux de la Grande Armée, parmi les gerbes de fleurs amoncelées sur la dalle du Soldat Inconnu, une couronne a été pieusement déposée par les membres de la colonie polonaise à Paris.

Les "Amis de la Pologne au Quartier Latin" seront heureux de vous voir assister à la SOIRÉE Franco-Polonaise qu'ils donneront le Mardi 5 Décembre, à 8 h. 1/2 très précises, à l'Association Générale des Etudiants, 15, rue de la Bûcherie, Paris (5e).

AU PROGRAMME :

PROJECTIONS

Causerie sur l'Œuvre de SIEROSZEWSKI

par M. W. LANDY

MUSIQUE DE MONIUSZKO

par Mlles Renée KRZYZANOWSKA et COOV

DANSES POLONAISES

par M. et Mme KROCZYNSKI

BAL

LA POLITIQUE

Les Elections à la Diète

Les résultats des élections à la Diète sont maintenant à peu près acquis.

Le nombre total des députés est de 444 (dont 72 proviennent des « listes d'Etat »).

Les partis de gauche ont obtenu ensemble 190 sièges, les partis de droite 163, et les communistes 2 seulement. Le centre n'a eu que très peu de voix : il disposera de 8 sièges. Les minorités nationales, de 65, et les Juifs de 20

Du succès des partis démocratiques, il ne faudrait pas conclure aux progrès du bolchevisme en Pologne. L'écrasement des communistes prouve au contraire que l'intense propagande menée par les agents de Moscou, depuis plusieurs années, n'a pas réussi à entamer les masses ouvrières.

Les journaux des partis les plus opposés attribuent l'échec des partis du centre à leur programme imprécis. Le système de la « représentation proportionnelle » est si compliqué que les électeurs ont besoin de déclarations très nettes. « Les élections, dit la *Gazeta Warszawska*, ont démontré que l'opinion publique réclame une politique nettement déterminée. Les groupes hésitant entre la gauche et la droite ont subi une défaite complète ». Le *Robotnik* (l'Ouvrier) écrit, de même : « Les deux « centres » n'ont pas su s'adresser éloquemment aux électeurs et aux électrices, et il ne leur ont pas donné de mots d'ordres. C'est pourquoi tous deux ont subi une défaite ».

La fièvre électorale s'est manifestée les derniers jours ; quelques rédactions de journaux ont été attaquées. Des inconnus ont déposé sous les fenêtres de la *Rzeczpospolita* un récipient rempli de gaz asphyxiants. Les imprimeurs, saisis de vertiges, durent abandonner le travail pendant une heure. Des manifestants ont envahi les bureaux du *Kurjer Poranny* et commis des dégâts.

Mais en général, les élections ont été remarquables par l'ordre et le calme dans lesquels elles se sont déroulées. Ce qui est d'autant plus significatif que tous les citoyens et toutes les citoyennes avaient tenu à voter, et que les longues queues qu'il leur fallait faire devant les bureaux auraient pu lasser leur patience. A Varsovie, tel a dû attendre cinq heures pour pouvoir déposer son bulletin dans l'urne. On a noté aussi l'empressement des Ruthènes et des habitants des confins à remplir leurs devoirs de citoyens polonais, au lieu de s'abstenir comme le recommandaient les agitateurs.

Les programmes des partis élus.

Parmi les partis de gauche qui ont obtenu le plus de sièges, notons :

Le parti populiste (70 députés) veut avant tout la réforme agraire (morcellement des grandes propriétés) avec indemnisation aux propriétaires actuels.

Le parti socialiste polonais ou P. P. S. (42 députés), rejette la dictature du prolétariat, mais s'oppose à tout impérialisme. Il est partisan de l'autonomie pour les minorités nationales. Il réclame une seule Assemblée (pas de Sénat), une Chambre du Travail, le referendum populaire, la suppression de l'armée permanente remplacée par une milice nationale, selon la doctrine de Jaurès, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la socialisation des usines, des transports, etc.

Le parti de l'Emancipation (48 députés) demande la réforme agraire intégrale, sans paiement d'indemnité, et l'action laïque. Il est l'équivalent du parti radical français.

Quant à l'*Union Chrétienne de l'Unité Nationale*, formée par l'union des partis de droite, et qui a obtenu un nombre très important de sièges (163), son programme est à peu près celui de la droite en France.

Au dernier moment s'est retirée de la compétition l'Union nationale d'Etat, et ses voix semblent avoir été acquises par le parti populiste qui s'était d'abord rattaché à elle.

Les boissons alcooliques interdites pendant les élections.

La vente des alcools et spiritueux a été interdite du 4 au 6 et du 12 au 15 novembre, c'est-à-dire pendant les élections à la Diète et au Sénat.

Le Calendrier électoral.

Le 28 novembre aura lieu la première séance de la Diète ; huit jours après, il sera procédé à l'élection du Maréchal (président) de la Diète.

Huit jours plus tard, Diète et Sénat se réuniront en Assemblée nationale pour l'élection du Président de la République polonaise.

FRONTIÈRES & CONFINS

L'AUTONOMIE DE LA GALICIE ORIENTALE

Quelques jours avant les élections, recevant les représentants de la presse qui le venaient interviewer sur la question de la Galicie Orientale, M. Nowak leur déclarait :

« Nul ne saurait contester les droits séculaires de la Pologne dans ce pays. Ces droits sont justifiés par de multiples raisons d'ordre national, historique, ainsi que géographique et économique. La lutte que nous avons engagée en 1920 pour libérer la Petite Pologne du joug bolcheviste, le sang polonais qui a coulé pour la défense de ce pays, comme une partie intégrante du patrimoine national, attestent suffisamment notre attachement à cette province.

« Conscients de nos droits, nous ne voulons point méconnaître nos devoirs et c'est pourquoi le gouvernement polonais, d'accord avec la Diète, vient d'octroyer à la Petite Pologne une large autonomie. Elle confirme les dispositions du gouvernement polonais à satisfaire les revendications nationales et religieuses des Ruthènes.

« Nous avons choisi la justice et la tolérance comme base de notre politique envers les minorités nationales. Le statut autonome que nous venons d'adopter pour la Petite Pologne est aussi complet et sincère que mûrement réfléchi ».

Ces affirmations du président du Conseil polonais sont-elles fondées, ou n'y faut-il voir qu'un bluff éhonté comme le prétendent les organes de la propagande allemande et les extrémistes ruthènes ? Laissons parler les faits, ils vont nous répondre éloquemment.

Le nouveau statut de la Galicie Orientale divise cette province en trois palatinats : Lwow, Stanislaswow et Tarnopol. Il y a dans chacun de ces palatinats une assemblée législative régionale qui s'appelle *Diétine*.

Ces Diétines légifèrent souverainement sur les affaires confessionnelles, l'instruction, l'assistance et l'hygiène publiques, les questions agraires, commerciales, industrielles, le budget local, etc., en un mot sur toutes les questions d'administration et d'intérêt général, sous la réserve de respecter les dispositions de la Constitution. Le gouvernement central est représenté auprès de chaque Diétine par un gouverneur pouvant participer aux débats et devant veiller à ce qu'ils ne dévient pas sur des sujets qui ne relèvent que de l'Etat polonais.

Dans chaque palatinat il y a un député de Diétine par 25.000 électeurs. Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler au lecteur occidental que ce « foyer de réaction » qu'on appelle la Pologne reconnaît comme électeurs et comme éligibles tous les citoyens et aussi toutes les citoyennes.

Dans chaque Diétine il y a deux curies, une curie polonaise et une curie ruthène, qui siègent séparément pour toutes les affaires n'intéressant que leur nationalité et en décident librement. Ces curies nationales ne se réunissent que pour traiter des questions intéressant à la fois Polonais et Ruthènes et pour lesquelles il faudra bien trouver un compromis.

Les autorités et les tribunaux sont tenus de se servir de la langue polonaise ou ruthène, selon qu'ils s'adressent à des Polonais ou à des Ruthènes. Tous les actes officiels sont formulés dans les deux langues. Dans chaque palatinat, les curies nationales règlent les questions d'enseignement, et la langue usitée dans les écoles. Il est créé, en outre, à Varsovie, au Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes, deux départements spéciaux, composés de fonctionnaires ruthènes, et s'occupant le premier des questions concernant l'église grecque unie, le second de l'instruction publique ruthène. Enfin, est-il besoin de dire que les Ruthènes peuvent accéder à toutes les fonctions publiques ? Il suffit de rappeler que l'article 9 *a* de la Constitution polonaise proclame l'admissibilité aux emplois publics de tous les citoyens sans distinction de religion ou de nationalité.

Mais, va-t-on objecter, ce statut si libéral sur le papier ne vaudra pratiquement que ce que voudront les autorités et les fonctionnaires chargés de tenir la main à son application. Sans doute, nul ne peut prévoir l'avenir, mais dans une large mesure celui-ci est conditionné par le passé et le présent. Du libéralisme avec leque' l'autorité polonaise a traité jusqu'ici les minorités ruthènes, nous avons une preuve intéressante : en 1913, il y avait en Galicie Orientale dix écoles secondaires publiques ruthènes, il y en a aujourd'hui quatorze ; en 1913, il y avait deux séminaires d'instituteurs (ce que nous appelons des écoles normales) où l'enseignement était donné en langue ruthène, à l'exclusion de toute autre langue ; il y en a six en 1922.

En réalité, le statut de la Galicie Orientale présente le maximum de garantie qu'un Etat moderne puisse

accorder à une minorité ethnique. C'est la première fois qu'un tel système d'autonomie est appliqué dans un territoire à population mixte et il n'est pas douteux qu'il puisse servir de modèle dans d'autres cas analogues, car dans notre Europe moderne le problème du respect des droits des minorités ethniques se pose un peu partout. Je ne sais point qu'on l'ait nulle part résolu d'aussi confiante et large façon. Nos amis polonais du XX^e^ siècle se sont montrés ici les dignes fils de leurs ancêtres des XVI, XVII et XVIII^e^ siècles qui avaient fait un synonyme de ces deux mots : Pologne et tolérance. Ainsi la question de la Galicie Orientale perd désormais son aspect un peu particulier pour atteindre au plan le plus général, et juristes et publicistes suivront avec une sympathique curiosité le développement de cette importante tentative.

Dans ces conditions, la Pologne donne entière satisfaction aux desiderata des gouvernements alliés en faveur des Ruthènes. Ils lui avaient déjà en fait transféré leur souveraineté. La question paraît donc se résoudre d'elle-même, et il n'est plus douteux que le point de vue polonais rallie l'approbation des alliés. Nous ne pourrons que nous en féliciter, car tout ce qui consolide la Pologne contribue efficacement au maintien de l'ordre dans les régions voisines de l'Allemagne et de la Russie.

Henri DE MONTFORT.

A Dantzig

LES FRAUDES ALLEMANDES.

Les Allemands de Dantzig ont obtenu le droit de faire venir d'Allemagne, sans payer de taxes douanières, les produits que ne pourrait leur fournir la Pologne. A quel point ils abusent de la permission, les chiffres de leurs importations le disent : ils viennent d'acheter en Allemagne, soi-disant pour leur consommation, 3.000 wagons de sucre, 80 de chocolat, 90 de marmelade, 90 de vin, 10 wagons d'essences de fruits pour la fabrication de l'eau-de-vie, 50 wagons de poudre de riz et de parfums, etc. Quand bien même, fait remarquer la *Gazeta Warszawska*, tous les habitants de Dantzig, y compris les enfants en bas âge, emploieraient chaque jour une dose importante de poudre de riz, un wagon et demi leur suffirait pour l'année. Il est évident que ces produits sont destinés à la Pologne ; Dantzig leur aura fait passer en franchise le barrage douanier.

LES TRACASSERIES SUBIES PAR LES POLONAIS.

Tout Polonais qui se rend à Dantzig est tenu de se présenter *immédiatement* et *personnellement* à la Police.

Les personnes étrangères à la ville doivent obtenir une permission d'achat pour leurs transactions immobilières; cette permission est systématiquement refusée aux Polonais.

Le Sénat, donnant un effet rétroactif à cette disposition, annule tous les contrats passés depuis le 24 avril et reprend ainsi à très bon compte, à cause de la récente dévalorisation du mark allemand, les immeubles acquis par les Polonais.

UNE INTERVENTION DU HAUT COMMISSAIRE.

Le Haut Commissaire de la Société des Nations à Dantzig, M. Haking, a réclamé auprès du Conseil du Port pour que le commerce polonais fût encouragé à Dantzig, dont il pourrait et devrait faire la prospérité.

LES EMBARRAS DE LA VILLE LIBRE.

La brusque baisse du mark allemand amène toutes sortes de désordres à Dantzig. Les fonctionnaires ne sont plus payés ; les ouvriers se révoltent. Au Sénat, la création d'un monnaie spéciale à la ville a été projetée. Mais, du reste, les difficultés financières font prévoir la démission du Sénat.

LA POLOGNE SE FACHE.

On annonce que la direction des chemins de fer polonais va être sans doute transportée de Dantzig à Bydgoszcz. Le gouvernement polonais songerait à retirer de Dantzig tous les fonctionnaires polonais qui s'y trouvent.

La politique pangermaniste de la ville libre pourrait bien l'amener à sa propre ruine.

Dans la région de Wilno

LA PROFANATION DE LA TOMBE DE SAINT ANDRÉ BOBOLA.

Les catholiques du monde entier n'apprendront pas sans en être indignés la profanation de la tombe de saint André Bobola par les bolcheviks.

Saint André Bobola, bien qu'il n'ait pas quitté les confins orientaux de la Pologne, est universellement honoré. Né à Wilno, au XVII^e^ siècle, fils d'un sous-camérier de la couronne, il se consacra aux œuvres charitables et à la propagation du christianisme parmi les populations de la Russie-Blanche. On l'avait surnommé « l'apôtre de Pinsk ». Saisi un jour par les Cosaques, il fut longuement torturé par eux, avant d'être décapité.

On le canonisa en 1755, et ses reliques furent transportées à l'église de Polock, en 1827. Les bolcheviks, auxquels le territoire de Polock a été concédé par le traité de Riga, ont violé la tombe et arraché les ossements. Ils déclarent ne vouloir les restituer à la population polonaise que s'ils obtiennent eux-mêmes les corps de cinq espions bolcheviks fusillés à Varsovie.

A QUI SERA ATTRIBUÉ LE PORT DE MEMEL ?

La Lithuanie de Kowno le réclame, mais les habitants de la ville refusent d'être à elle. Ils ont exigé le départ des entreprises lithuaniennes, et la fermeture de la frontière entre Memel et la Lithuanie.

Une Commission désignée par le Conseil des Ambassadeurs a siégé à Paris, les 3, 4 et 5 novembre. Elle a entendu les représentants de Memel et de la Pologne.

Ceux de Memel demandent pour leur ville constitution analogue à celle de Danztig ; les Polonais proposent l'établissement d'un statut provisoire pour dix ans : Memel serait, pendant cette période, un territoire libre sous la protection de la Société des Nations, représentée de préférence par un Français. Au bout des dix ans, la Société des Nations statuerait définitivement sur le sort de Memel. Les Polonais demandent qu'en tout cas, Memel ne soit pas attribué aux Allemands.

LA RECONNAISSANCE A L'AMÉRIQUE

La nation polonaise vient de manifester solennellement et magnifiquement sa reconnaissance à l'Amérique pour l'aide que celle-ci lui a prêtée pendant la guerre et après l'armistice. Aide morale pour sa libération ; aide matérielle à ses soldats, à ses enfants, à ses malades.

Des collectes faites pendant trois ans dans l'armée et dans les écoles ont permis d'élever un monument à l'Amérique. L'exécution en a été confiée à Xavier Dunikowski, un des plus grands sculpteurs d'aujourd'hui. C'est non loin de la statue de Mickiewicz, à Varsovie, que s'élèvera la statue, au centre d'un square qui porte un nom américain cher aux Polonais : celui de leur bienfaiteur Hoover.

Le 30 octobre a eu lieu l'inauguration du monument. La ville avait pavoisé. Autour du square Hoover, le service d'ordre était organisé par des sokols et des boys-scouts. M. Hugues Gibson, ministre des Etats-Unis, répondit en français avec simplicité et bonne grâce aux discours de M. Balinski, président du Conseil municipal, d'une fillette et d'un soldat, qui prirent la parole au nom des écoliers et de l'armée.

Le soir, au Grand Théâtre, la représentation de gala débuta par une apothéose de l'Amérique, suivie par *le Barbier de Séville*.

Mais que nos lecteurs ne s'imaginent pas, devant cet élan de gratitude du généreux cœur polonais vers l'Amérique, que les plus importants secours à la Pologne soient venus des Américains proprement dits. Ils ont été dus à la colonie polonaise des Etats-Unis.

L'article de M. Bronarski va leur démontrer que les Polonais ont su mettre en pratique le vieil adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

LE COMITÉ NATIONAL POLONAIS D'AMÉRIQUE

Il existe aux Etats-Unis une nombreuse colonie polonaise comptant plus de 2.176.000 ressortissants.

Lorsque la guerre éclata, les émigrés polonais, dans une nation neutre, ne songèrent d'abord qu'à venir en aide à la Pologne, dans les difficultés de plus en plus graves de son ravitaillement. Il se créa un Comité Central Polonais de secours. Mais ce Comité subit bientôt une transformation radicale.

Grâce à M. I. J. Paderewski et à Mgr l'évêque P. Rhode, le *Comité National Polonais* fut créé le 17 août 1916. Cette vaste organisation comprenait 22 différentes associations polono-américaines. Le Comité de Secours lui-même (dont l'activité se développa parallèlement à celle du « Polish Victim's Relief Fund » organisé par M. Paderewski pour centraliser les offrandes des Américains) en devint une section.

M. I. J. Paderewski a été l'inspirateur et le directeur de l'action politique du Comité National. Réconnu par le Département d'Etat et les Ambassadeurs des puissances alliées comme son représentant officiel, il créa à Washington un bureau qui tenait au courant des affaires polonaises les autorités américaines, et surveillait le prompt accomplissement des promesses du Gouvernement. Un Syndicat, ayant caractère officiel, « The Polish Associated Press », fut créé auprès de ce bureau en vue de renseigner la presse américaine. On organisa une enquête parmi les membres du Sénat et les Américains les plus éminents, afin de populariser la cause polonaise dans la société américaine. Lorsqu'en novembre 1916 parut le manifeste des empereurs d'Allemagne et d'Autriche, contenant la promesse de l' « indépendance » de la Pologne, ce qui, au fond, ne signifiait qu'un nouveau partage, le Comité publia une protestation qui fit le meilleur effet auprès des Etats-Unis et des puissances alliées, ainsi que celle qu'il publia plus tard contre la formation, par les Allemands, de forces armées polonaises sur les territoires polonais annexés. M. Paderewski entra en rapports intimes avec le colonel House, conseiller du président Wilson pour les affaires européennes et fit auprès du Congrès et de la Maison Blanche d'énergiques efforts dont le résultat fut le Message du Président Wilson, du 22 janvier 1917, démontrant la nécessité de la reconstitution d'une Pologne libre, indépendante, unifiée, avec accès à la mer, comme une des conditions essentielles de la future paix universelle.

Quand l'Amérique entra dans la guerre mondiale, le Comité National se rendit compte de l'importance qu'aurait, pour la reconstitution de la Pologne, la formation d'une armée polonaise en Amérique. M. Paderewski pensa d'abord à créer une armée nationale, dite de « Kosciuszko », composée de soldats polonais, détachés de l'armée américaine, et pour laquelle un contingent de 100.000 hommes était déjà assuré lorsque le Gouvernement américain s'y opposa formellement. Le 4 juin 1917 parut le décret de M. Poincaré concernant la création, en France, d'une armée polonaise indépendante. Profitant de l'arrivée du ministre de la Propagande, M. Franklin-Bouillon, en Amérique, le Comité National entra en pourparlers avec le Gouvernement français et s'engagea à se charger de l'enrôlement d'une armée polonaise en Amérique, en dehors des Polonais faisant leur service dans l'armée américaine. L'enrôlement commença en octobre 1917 à Washington, puis à New-York, dans plus de 40 bureaux. Le Comité fut aidé dans l'œuvre de l'équipement de ces volontaires par les Cercles de femmes polonaises organisés plus tard en Association de la Croix-Blanche et il envoya en France une section d'infirmières.

Un *Congrès* général de l'Emigration fut convoqué à Détroit, en septembre 1918. 946 délégués représentant vingt-deux organisations, comités civiques, chambres de commerce polonaises, sociétés financières, collèges et clergé, etc., y prirent part.

Le Congrès décida la création de différentes sections au sein du Comité. On institua comme organes suprêmes du Comité un Conseil politique à côté du Conseil administratif, dont M. Jean F. Smulski, ancien procureur de

la ville de Chicago, fut élu président. On créa les offices exécutifs suivants : office militaire, de la Croix-Blanche, du culte et de l'instruction publique, de la presse et des renseignements, office industriel et commercial, de secours et de finances. Pour régler enfin la question financière toujours brûlante, on greva chaque organisation faisant partie du Comité National d'un impôt permanent de 500 dollars par mois ; on constitua un don national et on vota, sur l'initiative de M. Paderewski, la création d'un Fonds national de 10 millions de dollars devant servir aux œuvres suivantes : activité du Comité National à Paris, entretien des organes d'information à Lausanne, Londres, Paris et Rome, enrôlement de l'armée polonaise, œuvres de secours aux Polonais victimes de la guerre, entretien des comités civiques dont 800 furent organisés par le Comité, etc.

La somme totale des offrandes versées à partir du 12 octobre 1914 au 31 décembre 1920 par l'Emigration pour des œuvres nationales, politiques et charitables, se monte à 5.930.733 dollars (30.827.220 fr.), dont on dépensa, pendant la même période, 5.757.741 dollars (29.882.078 fr.) ; sur cette somme, 1.826.849 dollars (9.481.350 fr.) furent remis au Comité National polonais de Paris, qui travaillait en plein accord avec le Comité National polonais d'Amérique.

Après l'armistice et la Pologne redevenue libre, le Comité National ne considéra pas son rôle comme terminé. Il développa une activité des plus efficaces pendant la période des négociations de la paix, par une active propagande menée dans la presse américaine (29 publications polono-américaines avec un tirage de 498.000 exemplaires soutenaient, par la publication de ses communiqués, l'activité du Comité National), par des câblogrammes adressés aux gouvernements alliés, à la Conférence de la Paix et au président Wilson au sujet du recouvrement des Marches orientales et de la ville de Dantzig. Plus tard, le Comité s'employa pour l'action plébiscitaire dans les Marches orientales. Dans l'affaire de la propagande antipolonaise au sujet des prétendus massacres de Juifs en Pologne, le Comité obtint que la Commission du Congrès américain pour les Affaires étrangères démentît ces rumeurs et qu'elle fît cesser cette propagande préjudiciable à la Pologne. Le Comité s'occupa surtout de cette armée polonaise qui, créée en Amérique, prit part aux combats glorieux de la dernière phase de la guerre en France. Il contribua à son renvoi de France en Pologne sous le commandement du général Haller. Le rôle de cette armée une fois terminé, le Comité obtint du gouvernement américain le rapatriement gratuit des Polonais d'Amérique sur huit paquebots militaires américains ; il s'occupa aussi de la rémunération des officiers et soldats rapatriés. Cette démobilisation coûta au Comité 180.358 dollars (1030.058 fr.), ce qui, ajouté aux dépenses précédentes, fait monter à 786.257 dollars (4.080.075 fr.) les dépenses du Comité pour l'armée polonaise.

En même temps, le Comité s'occupait de l'action de secours pour la Pologne. Après l'armistice, il fit transporter par bateau spécial des vivres pour un million de dollars. Des collectes organisées dans toutes les colonies polonaises en Amérique permirent de fréter un second bateau, transportant 10.000 caisses de vêtements, de linge, de chaussures et de vivres. Un troisième bateau transporta peu après 4.000 autres caisses. Le Comité obtint encore de la Croix-Rouge américaine du linge, de la literie, des manteaux d'hiver, des chaussures et des instruments de chirurgie, etc., dont la valeur totale peut se chiffrer à 6 millions de dollars. M. Smulski intervint auprès du président Wilson et de la Commission américaine de liquidation, et obtint qu'on portât au crédit de la Pologne des vêtements et des provisions américaines pour plus de 30 millions de dollars. En outre, les Etats-Unis firent une avance de plus de 100 millions de dollars, payables dans un délai de six ans, consistant en vêtements, provisions, matériaux et frais de transport ; le Congrès décida de lui livrer plusieurs millions de tonneaux de farine, destinée primitivement à l'armée américaine en France. Quand M. Herbert Hoover s'occupa, au nom du gouvernement américain de l'Œuvre de secours aux enfants polonais, menacés par la famine, le Comité offrit 100.000 dollars. Le dernier acte du Comité National fut le rapatriement de 312 orphelins de réfugiés polonais en Sibérie.

Disons que le Comité sut encourager aussi le développement intellectuel de la nation polonaise. C'est lui qui créa la Bourse du Dr F. Fronczak, destinée aux étudiants de Varsovie ; c'est lui qui donna une subvention à l'Institut Staszyc et à l'Université de Lublin nouvellement créée, c'est à lui enfin que revient l'honneur d'avoir contribué, dans la plus large mesure, à l'œuvre de l'Edition de l'*Encyclopédie polonaise* en langues française et anglaise, œuvre dont nous avons l'intention d'entretenir les lecteurs dans un article spécial.

Dr Alphonse Broxarski.

MONUMENTS AUX MARTYRS DE L'INDÉPENDANCE.

Un concours est ouvert à Varsovie, du 1er novembre 1922 au 1er janvier 1923, pour l'érection de trois monuments aux Polonais morts pour la libération de la patrie.

Le premier devra se rapporter à cette fameuse nuit du 29 novembre 1830, pendant laquelle les insurgés assiégèrent le Belvédère. On se rappelle que le grand-duc Constantin parvint à s'échapper, grâce à la galanterie chevaleresque des Polonais, qui ne voulurent pas pénétrer dans les appartements de sa femme, où il s'était réfugié. Ce siège fut le début de l'insurrection de 1830.

Le deuxième projet glorifiera les insurgés de 1863, en la personne de Romuald Traugutt, un des cinq membres du gouvernement national, pendu par les Russes.

Le troisième, enfin, commémorera les innombrables et obscurs héros des luttes pour l'indépendance.

A LA MÉMOIRE DE ROMAN ZULINSKI.

L'Ecole normale de jeunes filles de Varsovie (Ecole Orzeszko) de la rue Nowo-Lipia, a fait apposer sur sa façade une plaque de marbre, à la mémoire de Roman Zulinski, ancien professeur de l'Ecole, membre du gouvernement des cinq en 1863, pris et pendu par les oppresseurs.

Pour l'érection de cette plaque avaient souscrit les anciens élèves du martyr.

LA POLOGNE AU TRAVAIL

URBANISME

La crise du logement sévit en Pologne comme en France. La Pologne, comme la France, a des régions dévastées par la guerre, et pendant l'invasion bolchevique, les habitants des confins ont reflué au cœur du pays, se sont entassés dans les maisons de leurs parents et de leurs amis. Varsovie a vu sa population presque doublée ; telle ville d'importance secondaire, comme Bydgoszcz, n'a pas une chambre vide.

Il faut construire !

Le Ministère des Travaux publics a ouvert, au 8 novembre, une enquête sur la situation générale des immeubles, à la suite de laquelle des décrets seront pris pour stimuler les industries du bâtiment.

La Direction des « Assurances Mutuelles » ouvre un concours entre les architectes, pour la construction de maisons populaires. Les concurrents devront avoir égard aux matériaux qu'on peut se procurer dans le pays même. Les plans seront reçus jusqu'au 15 février 1923 ; les deux meilleurs recevront des prix de 500.000 et 200.000 marks.

UN NOUVEAU PARC A VARSOVIE.

Une société tout récemment fondée, celle des « Jardins de divertissements et de sport », a obtenu la concession de terrains situés sur la rive droite de la Vistule. Elle a l'intention d'y établir un vaste parc pour les sports, avec des tribunes pour 20.000 personnes, un parc de concert, un théâtre en plein air, et un parc d'attractions avec vingt pavillons.

LES EMBELLISSEMENTS DE ZAKOPANE.

La « capitale d'été » de la Pologne va être étendue et embellie selon les plans de l'architecte K. Stryjenski, qui ont été approuvés de toutes les commissions.

Il projette de bâtir les nouvelles villas de Zakopane en amphithéâtre sur les pentes de Guba Lowka, en face de la splendide chaîne des Tatras.

Un jardin municipal sera créé, ainsi qu'un parc sportif d'hiver et d'été. On plantera, pour la promenade, une allée de 40 mètres de large, en regard de la Zolta Turnia.

De nouvelles rues vont être tracées, les anciennes prolongées, et on effectuera le dégagement du principal carrefour de la ville.

VOIES FERRÉES, TÉLÉGRAPHIQUES ET AÉRIENNES

L'AMÉLIORATION DES CHEMINS DE FER.

La Pologne avait, en 1919 :

Locomotives	1.950
Wagons de marchandises	4.195
Wagons de voyageurs	39.752

Elle a en janvier 1922 :

Locomotives	4.300
Wagons de marchandises	8.861
Wagons de voyageurs	89.970

Et ces chiffres vont sans cesse augmentant.

La Pologne n'est plus tributaire de l'étranger, pour ses chemins de fer, qu'en ce qui concerne les chaudières. Elle construit elle-même ses locomotives, à Chrzanow et à Varsovie, ses wagons à Lilpop et à Sanok.

On a rebâti presque toutes les usines pour matériel ferroviaire, dont la guerre avait détruit 70 o/o. De nouvelles installations s'établissent à Katowice, avec le concours du gouvernement, qui les rachètera après un délai de quinze ans.

Des voies nouvelles sont projetées :

1.395 kilomètres pour relier les usines de charbon ; 748 kilomètres pour relier Lodz à la mer Baltique ; près de 900 kilomètres de voies diverses.

La Haute-Silésie et le bassin de Dombrowa seront reliés à Lodz, Varsovie et la mer.

TÉLÉGRAPHES INDO-EUROPÉENS.

La ligne télégraphique indo-européenne, construite cinquante ans avant la guerre, et que les Allemands avaient détruite en Europe Centrale, est en voie de réfection depuis le mois de juin, en Pologne.

Elle part de Londres, passe par Berlin, et traverse la Pologne sur une longueur de 860 kilomètres, par Varsovie, Rowno et Bresc. Puis elle va par Odessa, Tiflis, Tabriz et Téhéran, jusqu'à Kurrache.

Cette ligne appartient à une société anglaise privée, mais les Etats qu'elle traverse, ainsi que leurs habitants, peuvent l'utiliser.

UNE LIGNE AÉRIENNE DE DANTZIG A BUCAREST.

La société aéronautique polonaise, l'Aérolloyd, a demandé au Ministère des Affaires Etrangères l'autorisation de prolonger jusqu'à Bucarest sa ligne Dantzig-Léopol.

Elle aurait l'intention de créer une ligne Amsterdam-Varsovie-Moscou, de 3.200 kilomètres de longueur, ce qui permettrait d'aller en avion de Londres à Moscou.

FINANCES

✣ ✣ ✣

VERS L'ÉQUILIBRE

Dans notre dernier numéro, nous avons conseillé à nos lecteurs de souscrire à l'emprunt polonais, dans leur intérêt, dans celui de la Pologne et partant dans celui de la France. Nous avons montré que ce placement ne présente aucun risque, et qu'au moindre relèvement du mark polonais, un gros bénéfice les récompenserait de leur bonne action.

La Pologne est digne de notre confiance par les efforts qu'elle a accomplis depuis l'armistice pour se constituer une situation financière normale.

La guerre mondiale avait porté la destruction dans la majeure partie de l'ancienne Pologne. Les usines furent privées de leurs travailleurs par la mobilisation, les terres laissées en friche. Bon nombre de manufactures, celles de Kalisz et de Lodz, les établissements d'engrais de Lowicz, les fabriques de soie artificielle de Sochaczew, les établissements métallurgiques d'Ostrowiec, et combien d'autres furent pillés et incendiés, les outillages systématiquement détruits. La Pologne naquit dans le sang et la désolation.

Après l'armistice, les bolcheviks avaient envahi la Pologne jusqu'aux portes de sa capitale ; en Galicie, les Ukrainiens assiégeaient Léopol, et ce n'est qu'en 1920 que ces ennemis étaient enfin battus.

Même alors, un retour offensif était toujours à redouter et les frontières de la Pologne n'étaient pas encore fixées. L'Etat nouveau serait-il une grande nation aux ressources illimitées ou un petit Etat insignifiant ?

La question du débouché sur la mer, de même que celle du charbon de la Haute-Silésie, des usines de la Silésie de Teschen, de Wilno, ne se sont réglées que bien plus tard. La question de la Galicie orientale reste encore en suspens. La ligne des frontières, à l'est, se trace très lentement.

La Pologne ressuscitée était, parmi ces difficultés, en présence d'une tâche qu'aucune autre nation n'a connue : elle devait s'improviser comme Etat, et, en particulier, créer de toutes pièces son administration financière. Elle ne pouvait utiliser les méthodes des régimes antérieurs, car il fallait une unification. D'autre part, les fonctionnaires des oppresseurs étaient partis avec ceux-ci, et les Polonais en Posnanie et en Pologne russe avaient été jusque-là écartés de l'administration.

Cette tâche énorme, qui a demandé dans d'autres pays des siècles, la Pologne en est venue à bout tout en luttant encore pour son existence et au milieu des difficultés de sa reconstitution.

Il lui fallait avant tout de l'argent, pour acheter des produits alimentaires de première nécessité pour sa population affamée, entretenir une armée capable de tenir en respect ses voisins bolchevistes, reconstruire ses usines et payer ses fonctionnaires. La situation était exceptionnelle ; la Pologne eut recours à des moyens d'exception.

Elle s'adressa d'abord au patriotisme des citoyens par des emprunts intérieurs : emprunt de 4 o/o en 1910, de 5 o/o, dit « de la Renaissance » en 1920. Elle émit des bons du Trésor à 4 o/o et à 5 o/o, et finalement un impôt extraordinaire appelé la « Danina ». Chaque citoyen devait payer en plus de l'impôt normal, une somme équivalant à cet impôt multiplié par un coefficient allant de 20 à 3.000, suivant les cas. La Danina a rapporté 20 milliards de marks.

Ces moyens n'étant pas suffisants, la Pologne dut mettre en circulation quantité de papier-monnaie, et faire des emprunts à l'étranger.

Toutes ces mesures auraient pu plonger les finances de la Pologne dans un état lamentable, si ses hommes d'Etat ne s'étaient pas appliqués en même temps avec une clairvoyance qu'on ne saurait assez louer, à créer des ressources normales pour contrebalancer les dépenses courantes et amortir la dette contractée. Dès 1919, des impôts directs et indirects furent fixés, et la perception s'en fit de plus en plus sérieusement. Pendant l'année 1921, les recettes ont été, dans l'ancien royaume du Congrès et en Galicie, pour le premier trimestre : de 4 milliards de marks ; pour le second trimestre, 8 milliards ; pour le troisième, 15 milliards ; pour le quatrième, 31 milliards ; alors que les recettes de toute l'année 1920 avaient à peine atteint la somme de 4 milliards, c'est-à-dire moins que celles du premier trimestre de 1922. En Posnanie, le résultat a été analogue : 2.157 millions de marks en 1920, et 2.530 millions au seul premier trimestre 1921.

En même temps que le Trésor se constituait une réserve de monnaies et de devises étrangères, ainsi que de marks-or, il remplissait son portefeuille d'effets de commerce. Pendant le premier trimestre de 1922, la réserve d'or a augmenté de 5.400.000 marks-or polonais, les monnaies et devises étrangères de 61.400.000 marks polonais au cours du 1er juillet 1922, des effets de commerce de 12.100.000 marks polonais.

M. Michalski, alors ministre des Finances, fit également diminuer la circulation fiduciaire. La dette de l'Etat envers la caisse des prêts polonais qui est l'institution d'émission de l'Etat diminua progressivement.

L'émission du papier-monnaie qui avait été de 30 milliards de marks en octobre 1921, de 25 milliards en novembre, de 22 milliards en décembre 1921, et de 10 milliards en janvier 1922, ne fut plus que de 3 milliards de

marks polonais en février 1922, et tendait à un arrêt complet. Et ces 3 milliards ne furent employés qu'à des dépenses recouvrables.

De même, M. Michalski supprima toutes les dépenses qui n'étaient pas d'une incontestable utilité. Les budgets des ministères furent réduits et des économies réalisées surtout en devises étrangères. On a supprimé 50.000 fonctionnaires ; des services d'Etat furent passés à des entreprises privées, comme les monopoles du sucre et de l'alcool ; nombre d'organisations de guerre, comme l'office du ravitaillement, le service d'achat des objets de première nécessité furent également supprimés.

La dette, tant intérieure qu'extérieure de la Pologne, au commencement de l'année 1922, peut être estimée à 1.700 millions de francs suisses environ, soit 63 francs-or par habitant. En la comparant à celle de la France, on voit combien celle de la Pologne est infime.

Cette différence provient de ce que la Pologne avant la guerre n'avait pas de dette et n'a même pas à supporter les lourdes charges que cinq années de guerre nous ont imposées.

D'autre part, l'avoir de l'Etat polonais est des plus considérables, ses richesses naturelles sont inépuisables ; nous en entretiendrons nos lecteurs dans nos prochains articles.

Les difficultés financières polonaises que nous avons aperçues à travers ces lignes, ne sont pas encore aplanies, et c'est pourquoi le nouvel emprunt a été émis dernièrement. Mais la Pologne a prouvé qu'elle était capable de sages et sains principes en matière de politique financière.

Louis Roth.

Le succès de l'Emprunt

Pendant une seule journée, Varsovie a souscrit des obligations de l'emprunt-or 8 o/o pour 1 milliard 300 millions de marks.

La Banque de Commerce de Varsovie a acquis des titres de l'emprunt pour 250 millions de marks ; la caisse postale d'épargne pour 1 milliard et demi.

Le ministère des Finances annonce que de nombreux titres ont été achetés par l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, etc.

On réprime la spéculation

Les samedi 28 et dimanche 29 octobre, a commencé une énergique action contre les spéculateurs de « la bourse noire ». La police a pu arriver à connaître les adresses de 40 contrebandiers, qui achetaient en fraude des dollars et exportaient les marks. Au cours de ses perquisitions, elle a trouvé des sommes considérables en valeurs étrangères et en pièces d'or. Ces sommes égaleraient les réserves du Trésor polonais, qui vont se trouver doublées. Nombre d'arrestations furent opérées. Le mark remonta aussitôt : il cotait à Dantzig, 20 pfennigs, le samedi, et le dimanche soir 29,5 pfennigs.

Le change

Au 27 octobre, le franc français cotait 1.025 marks polonais ; au 9 novembre, 985. A cette dernière date, la livre sterling avait monté jusqu'à 71.350, et le dollar à 15.950.

Vieille femme polonaise

BENIOWSKI

par Jules SLOWACKI

(Suite)

Le jeune gentilhomme Beniowski a quitté sa fiancée Aniela pour s'engager dans la Confédération de Bar contre les Russes (fin du XVIIIe siècle) ; il reçoit d'elle une lettre par le Père Marc, un Carme qui est l'âme de la Confédération.

XXXVIII

Il y trouva d'abord le récit des événements que l'on voit dans mon second chant, c'est-à-dire : comment le château avait été envahi à l'improviste, comment on l'avait pris d'assaut beaucoup plus vite que Troie ; comment Dzieduszycki était allé rejoindre la foule des ombres, comment les gentilshommes composant la garnison festoyaient dans les caves, comment le Seigneur de Ladawa avait abdiqué son pouvoir,

XXXIX

et s'était décidé à partir pour Varsovie et à emmener sa fille loin du théâtre de la guerre. — « O mon Zbigniew, ne craignez rien, écrivait la jeune fille ; jamais la volonté de mon père, jamais aucun entraînement, jamais l'intimidation sanglante, jamais nulle crise de bonheur ou d'infortune ne feront changer mon cœur. — Devenez célèbre! — Vous êtes à moi — vous êtes aimé!

XL

« Je pars présentement ; — mais je m'entourerai des pensées, de l'odeur des fleurs de Podolie, de ces parfums qui étaient si délicieux lorsqu'à *Anielinki*, sous l'humble toit de chaume, vous me quittiez — et que je vous donnais mes cheveux à baiser, toute frissonnante de crainte de vous voir tomber mourant à mes pieds : tant vous étiez pâle aux étoiles — et tremblant.

XLI

« J'ose vous le dire maintenant, j'avais peur que vous entendissiez en moi le bruit de je ne sais quelle corde qui éclata dans mon cœur, lorsque vos lèvres touchèrent mes cheveux... Vous vous souvenez qu'alors je gémis comme une enfant, je me retins à vos vêtements — aux arbres et aux épis ; il me semblait déjà m'évanouir avec la lumière et l'écho, et je croyais que le dernier soupir était un sourire de bonheur.

XLII

« Pendant que j'écris ces mots, le soleil se lève avec une couronne de nuages et me fait telle honte, que sans savoir pourquoi, je me sens inondée de larmes et de rougeur. — Vous le savez, j'avais toujours été pareille à la plus blanche des fleurs, tant que mon seul bien-aimé était le doux Jésus. Souriez au soleil doré. Car je sens devant lui une larme brûlante rouler sur ma joue, et il me fait rougir comme si c'étaient vos yeux.

XLIII

« J'ai le cœur plein d'inquiétude! Je suis toute triste de quitter ces lieux, ces étangs! Si jamais le hasard des combats vous amène jusqu'à mon château, jusqu'à Ladawa, faites-vous ouvrir mes appartements de jeune fille; sur la fenêtre se trouve un vase de lave, j'y jette pour vous une petite fleur — je l'ai portée aujourd'hui toute la nuit — c'est un bluet.

XLIV

« Ne perdez jamais l'espérance! jamais! jamais! Tout ce que l'homme sait vouloir, il peut l'accomplir — *Addio!* Les bras tendus vers vous, je vous appelle encore une fois — *caro mio!* Je serai toujours près de vous — invisible et présente. Et il faudra me percer le cœur avant de vous tuer. Non — vous ne pouvez pas mourir comme ceux que personne n'aime, — que personne ne protège.

XLV

« Je demandais aujourd'hui à ma vieille devineresse *Diwa* si Dieu vous conserverait et vous rendrait à moi? Elle m'a répondu que vous seriez heureux, que vous étiez un sujet de dispute pour nombre d'esprits les uns noirs, les autres dorés et ayant une crinière de feu — et que quelqu'un chanterait vos exploits sur la harpe... que vous feriez alliance avec un roi de l'Inde. Vous ne le croirez pas, vous ; — moi — je le crois.

XLVI

« En tirant l'horoscope, la bonne vieille m'a dit aussi qu'elle vous voyait dans un traîneau fait d'une baleine, et qu'il y avait près de vous un fantôme revêtu de vêtements de jeune fille. — Ce ne peut être que moi... n'est-ce pas? — Oh! si j'avais cette porte ouverte sur l'avenir! Si cette brillante vitre de diamant, à travers laquelle Diwa voit les choses futures, pouvait remplacer en moi ma faible vue mortelle!

XLVII

« Je consentirais à ne plus regarder dans le ciel les étoiles ni le soleil, à ne plus voir l'azur, à ne voir que vous seul, toujours, à tout moment, à ne regarder que vous du crépuscule à l'aurore. — Il me semble même qu'en un besoin je vous aiderais de mes yeux — à monter au faîte du bonheur et de la gloire... quand bien même »... Ici la lettre était interrompue et portait la trace de deux larmes.

XLVIII

Déjà ces taches précieuses étaient portées aux lèvres du jeune homme ; mais le Carme glissa son scapulaire entre elles et la lettre. — « Embrassez ceci, s'écria-t-il ; ces blessures sanglantes reçues par Jésus-Christ, voilà ce qui est digne des baisers d'un chevalier, et non ces gouttelettes amères et salées d'où la rouille tombe sur le cristal de sa cuirasse. Jetez-moi cela ! Au diable la lettre, comme on dit — et veuillez m'écouter : je vais vous confier une importante mission.

XLIX

« On m'écrit — que le Khan Giraï (1) est remonté sur le trône ; cet honnête Giraï a toujours été ami de la Pologne ; voici des lettres pour lui, que je vous défends d'ouvrir jusqu'à votre arrivée en Crimée. Il est vrai que la route est longue. Les hirondelles en savent le chemin pour leur émigration ; la cigogne avec la petite bergeronnette grise volent aussi à grands cris vers ce pays ; la cigogne est le navire — la bergeronnette le pilote.

L

« Elle est là paisiblement assise sur la queue de l'oiseau, et lui indique le droit chemin à travers les nuages. De même, si vous êtes visité de l'esprit de Jésus, vous serez comme la cigogne qui jamais ne s'arrête, mais qui, le bec en avant comme une pique d'airain, marche droit devant elle et tombe dans son nid — là-bas bien loin sur une chaumière rustique — épuisée de fatigue, après avoir franchi les flots et les tempêtes.

LI

« Croyez-moi, mon fils ! En vous frayant toujours une route directe — vous arriverez, si vous le voulez, jusqu'au soleil — après vous être souvent reposé sur une croix ou sur un tombeau. — Volez donc sans fin dans le ciel. Vous irez revêtu d'une parure angélique, en vrai défenseur de la patrie et de la foi ; et, avant que vos mérites soient effacés dans le ciel, la terre passera, les astres passeront !

LII

« Regardez-moi ! — Moi aussi je suis épuisé, et qui peut savoir tout ce qu'il y a de larmes dans mon cœur ? Cependant j'ai pris en main la croix de bois, et je vais refoulant dans mon âme tous mes désespoirs. J'aimerais mieux peut-être rouler au fond de la tombe... comme un chêne brisé et sans feuilles ; — mais mon cœur bondit, lorsque mon pied se pose sur un canon, et que le canon en s'éclairant chante le nom de Dieu.

LIII

« Aussi ma vieillesse désolée a encore des sourcils olympiens, froncés à l'aspect de nos hontes ; aussi elle ébranle encore ces steppes désertes, et en fait sortir de rouges volcans ; elle relève la tête de la patrie expirée, et y place la couronne du salut... Je vous lave tous enfin dans un baptême de sang ! Et pourtant dites-moi — que suis-je ?

LIV

« Un grain de poussière, d'où, demain, dans la vallée, sortiront des chardons et des lis ; une urne d'où découle le ruisseau de la foi, et que demain Dieu brisera du pied. Portez donc un esprit immortel dans l'argile de votre corps ; et ne craignez pas quand le vent et les éclairs viendront vous aveugler. A la fin de la vie les actions humaines sont pesées dans un balance d'or.

LV

« C'est alors que toutes les larmes et tout le sang que nous avons versés nous sont fidèlement comptés : il ne s'en perd pas une seule goutte, ni une goutte blanche, ni une goutte rose... Chacune pèse son poids — et paie sa part de lumière éternelle. Allez donc, au nom de Dieu ! Notre patrie serait bien malheureuse, si, dans le cas où vous mourriez jeune, elle ne trouvait pas de larmes pour vous pleurer. — Que ce soit là l'onde sainte

LVI

« qui vous baptise maintenant et plus tard dans votre tombeau. » Ce disant, il étendit ses mains tremblantes. Le gentilhomme l'écoutait le front triste et menaçant ; son visage était blanchi par un mystérieux effroi ; de ses yeux sortaient des éclairs... et un frisson glacé et un grand amour pour la gloire achetée par la douleur, le parcourut tout entier. Aussi, plein d'ardeur, il prit des mains du Carme les lettres pour le Khan,

LVII

et tourna aussitôt son cheval vers le sud, où la lune se levait à ce moment... Il partit, faisant d'étranges rêves d'avenir. Qui pourrait exprimer ces rêves de jeunesse ? Quand je peuplerais d'anges chacune de mes strophes, quand je ferais de la terre une région pareille à un songe, il n'y aurait point sur cette route semée de chardons, assez de fleurs faites d'étoiles roses, assez de ponts faits d'arcs-en-ciel.

LVIII

Il me faudrait au moins bâtir des hôtelleries de verre et de diamant — et mettre des Dianes dans les auberges. La barque de la vie est alors comme d'esquif doré de Sorrente, qui, fendant le cristal sonore et transparent, fait jaillir de l'abîme une flamme azurée, verse de ses deux rames un feu continuel, et vole comme un cygne flamboyant, la poitrine en feu, avec des ailes de feu.

LIX

Jeunesse ! dis à cette vision de feu et d'or de s'envoler par le monde sous la forme d'un cygne. Que le vin bouillonne dans ta coupe de Platon, que ta tête soit couronnée de fleurs odorantes ; monte à l'autel des grands hyménées, où le serpent de Saturne déroule ses anneaux de feu ; et là, épouse l'avenir !... Ma muse languit. — Donnez-moi mon tuyau d'ambre, et des roses et du vin !

(1) Il s'agit de Crim-Gueray dont Rulhière parle longuement dans son IXe livre, et qui fut empoisonné par un Russe, au moment où il allait entrer en Pologne avec une armée pour soutenir les confédérés. V. T. III, p. 120 et 121.

XL

Que je m'entoure encore de nuages de fumée, pour rêver à ma jeunesse dans un demi-sommeil. Je sens le parfum de la chevelure de ma bien-aimée, je vois l'éclat rayonnant de ses yeux ; j'éprouve encore des tristesses mélancoliques et prophétiques (1), accompagnées encore par le murmure des feuilles d'automne. En vain nous enivrons nos cœurs de poisons impuissants !... Amante des premiers jours ! — je reviens à toi.

LXI

Regarde ! je reviens sans cœur et sans gloire comme un oiseau égaré et je me couche à tes pieds. Oh ! ne t'effraye pas si le cygne est sanglant, s'il a sur la poitrine un plumage empourpré. Je suis pur ! — ma voix dans l'ouragan et le tumulte (tu l'as entendue) a toujours été cadencée et mesurée. De toi seule elle espérait obtenir quelques larmes ; tu sais combien il faut que je souffre — pour chanter.

LXII

Retourne au bord des ruisseaux, où sur ta chevelure le sorbier déposait naguère des couronnes de corail ; assieds-toi, puis écoute ce tourbillon de sanglots que t'envoie une région lointaine ; contemple ce chant — ce chant aux lueurs d'opale, qui aime plus encore qu'il ne maudit. Et juge si j'ai une âme vulgaire, moi — qui ai parcouru le monde — et n'ai aimé que toi seule.

LXIII

Ton charme dure encore. — Oh ! que de fois sur les rocs et au-dessus des mers sans fin, j'ai eu dans les yeux ton image, dans les oreilles tes paroles, et dans la mémoire ton amour comme un brillant soleil. — Ton ange immaculé dormait sur ma poitrine — sans qu'une larme brûlante vînt jamais souiller ses ailes éblouissantes : ton âme le sentait — et accourait à moi.

LXIV

Dans les bosquets — où la lune à travers les oliviers jette un regard pâle comme le soleil de la conscience, nous marchions ensemble, couple d'étranges fantômes, l'un de marbre, et l'autre de rayons ; les ailes des vents ne nous étaient point contraires et n'agitaient nos cheveux, ni nos vêtements. Nous dessinant sur le ciel entre les colonnes, nous nous dressions comme deux songes — tous deux — pensifs !

(A suivre).

(1) Voyez Kordian — la première partie.

LES AMIS DE LA FRANCE

COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Une lettre de M. Stryjenski nous apprend que le nombre d'élèves des cours publics de français qu'il a organisés à Cracovie est passé, de 350 en octobre, à 500 en novembre.

⁂

A Léopol, la Société française de pétrole « Koncern Naftowy Dombrowa », a ouvert des cours gratuits de langue française pour ses employés.

Les élèves, répartis en trois classes selon leur savoir, sont au nombre de 80.

LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE DE POZNAN

L'Association polono-française a transféré sa bibliothèque au Consulat de France, dans une salle assez spacieuse et refaite à neuf. Nos étudiants l'ont vue en septembre, alors que les livres français commençaient à s'empiler sur ses rayons. Des collections du *Mercure de France* offertes par les « Amis de la Pologne » allaient y prendre place. Sur les tables, une cinquantaine de revues et de journaux français.

Les lecteurs peuvent venir de 6 à 8 heures du soir, ou bien emporter des ouvrages à domicile, moyennant une caution de 2.000 marks par volume.

Mlle Chaix, docteur ès-lettres de l'Université de Paris, a pris la direction de cette bibliothèque, et nous pouvons être sûrs qu'entre ses mains, elle ira toujours prospérant.

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

M. Dalbis, docteur ès-sciences, professeur à l'Université de Montréal, auquel l'enseignement scientifique doit d'excellents manuels, donne en Pologne une série de conférences sur Pasteur. La Société médicale de Varsovie, l'Association franco-polonaise de Poznan, les « Amis de la France » à Cracovie et à Léopol se sont chargés avec empressement de l'organisation de ces conférences sur la prière des « Amis de la Pologne ».

M. Dalbis illustrera son sujet avec d'intéressantes projections.

THÉATRES

Le *Mariage de Figaro* est représenté au Teatr Polski de Varsovie, avec « une splendeur inouïe de décors, un luxe prodigieux de costumes », selon les expressions de M. Lucien Roquigny, le spirituel courriériste du *Journal de Pologne*, qui va jusqu'à se plaindre que « la mariée est trop belle ».

Le théâtre « Rozmaitosci » donne le *Cid*, dans la traduction de Wyspianski.

FILMS

Le directeur du théâtre « Colosseum », de Varsovie, a signé un accord avec la Société Pathé-Nord, et les films français passeront désormais dans les cinémas de Pologne.

NOTRE ACTION

SONGEONS AUX ÉTUDIANTS POLONAIS

Mme Casimire PROCZEK, Rectrice de l'Université féminine à Varsovie, fait appel à nous, non seulement pour les jeunes filles de son Université, mais pour les étudiants de Varsovie.

« Nous voudrions organiser un nouveau restaurant pour les étudiants des deux sexes, car celui qui existe déjà ne suffit plus. J'espère que par votre intermédiaire nous recevrons une somme qui nous permettra de soulager nos jeunes gens. Ils sont surmenés. Le travail qu'ils font pour gagner leur vie, en plus de leurs études, épuise leurs forces ».

Ceux qui s'intéressent à la Pologne ne peuvent pas ne pas entendre cet appel.

Le change est tel qu'un franc vaut maintenant 1.000 marks. Même les plus minimes cotisations seront donc les bienvenues. Nous attendons avec confiance les dons de nos lecteurs.

POUR NOS AMIS POLONAIS EN FRANCE

Service juridique gratuit

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis polonais qu'un service juridique gratuit est désormais ouvert pour les « Amis de la Pologne ».

Il comporte des *consultations,* auxquelles auront droit également nos abonnés, et *l'assistance et la défense* devant tous les tribunaux de la Seine, réservées aux seuls Polonais.

Pour en bénéficier, il suffit d'adresser une demande d'audience au Service juridique des « Amis de la Pologne », 26, rue de Grammont, Paris (2e).

Offres d'emplois

Mme BELJARD, à l'Ecorcerie, par Ligugé (Vienne), désirerait prendre chez elle un ménage polonais : le mari pour la culture, la femme pour la cuisine. Un ménage avec un ou deux enfants pourrait se présenter. Une femme de chambre polonaise serait aussi agréée.

UNE GÉNÉREUSE OFFRANDE

Mlle Denise FEYT, qui fut dès 1916, dans sa propagande pour l'indépendance polonaise, la collaboratrice de Mme Rosa Bailly, son professeur au Collège de Cahors, vient de lui envoyer une somme de 150 francs économisée sur son budget de jeune fille et destinée aux œuvres polonaises.

COURS DE POLONAIS

Le succès de notre cours de polonais a passé nos espérances. Nous nous serions tenus satisfaits d'y voir une demi-douzaine d'élèves, chiffre qu'atteignait à peine le cours de l'Ecole des Langues Orientales, en ces dernières années, et que ne dépassait guère celui des Sociétés Savantes. Or, il s'est inscrit pour la première leçon, le jeudi 9 novembre, 13 élèves !

Ces treize pionniers de la langue polonaise sont : Mlles Boucherat, de la Chassagne, Laville, Massalska, Jeanne Veyrun, Yvonne Veyrun, Mme Bailly, MM. Florentin, Massalski, Roth, Veyrun, Vincent du Laurier.

Le très distingué et très dévoué professeur que nous avons la chance de posséder est Mme Bouic-Gasztowtt. Les souvenirs dont se trouve chargé son nom, et les traditions dont elle est dépositaire, transportent son auditoire dans cette atmosphère de patriotisme de l'émigration polonaise en France, dont nous voulons garder la foi invincible dans les hautes destinées de la nation polonaise.

La première leçon a porté sur la prononciation, et n'a eu rien de terrible. Menée avec une simplicité qui recouvrait une science parfaite du polonais, émaillée d'anecdotes spirituelles, elle a paru courte à tout le monde.

Des saluts cordiaux ont été envoyés par cartes postales à l'issue de la leçon, à divers amis polonais, auxquels fera certes grand plaisir l'effort de nos étudiants, et notamment à M. Stryjenski, dont les conseils ont été pour beaucoup dans la création de nos cours. Ne nous disait-il pas encore, dans son discours au banquet de l'Université offert à nos excursionnistes : « ...Nous ne devons pas nous contenter d'un patriotisme bruyant ; nous devons fortifier nous-mêmes les accords amicaux qu'ont faits nos gouvernements, et pour cela, chercher à nous connaître plus intimement. Aussi, en rentrant chez vous, continuez à vous intéresser à la Pologne, apprenez son histoire, lisez les traductions de ses grands écrivains, et vous verrez par là que nos relations se resserreront. Je vais plus loin : que plusieurs d'entre vous se mettent au polonais. Ils seront des jalons sûrs pour guider leurs camarades dans la connaissance de notre pays. Croyez-moi : ce travail ne sera pas perdu. Comment aimer un peuple et s'unir à lui si on ne connaît pas sa langue ? »

La seconde réunion a eu lieu le lundi 13 novembre. (Que de 13 en cette affaire! Ils lui porteront bonheur.) Cette fois, c'était cours de conversation, et les professeurs étaient de sympathiques étudiants polonais. Cinq nouveaux élèves sont venus.

Nous en attendons d'autres. Car il y a certainement à Paris nombre de personnes qui s'intéressent assez à la Pologne pour vouloir apprendre sa langue.

Combien de Français apprennent la langue de pays qui leur sont moins chers que la Pologne, et qui trouvent dans leurs études plus de difficultés que ne leur en présenterait l'étude du polonais !

Nous insistons sur ce point : nos cours sont avant tout *pratiques*. Au bout de l'année, nos élèves pourront se tirer d'affaire dans les villes et les campagnes polonaises, et dans ces merveilleuses montagnes de Tatras.

Un bon mouvement, lecteur ! Inscrivez-vous parmi eux. Nos cours ont lieu 26, rue de Grammont, le soir, de 8 h. 1/2 précises à 9 h. 1/2, les mardis (conversation) et jeudis (grammaire).

LES CONFÉRENCES DE M. SAINT-YVES

M. G. Saint-Yves continuera la brillante série de ses conférences filmées aux dates et dans les villes suivantes :

14 novembre.....	*Le Mans*
16 novembre.....	*Lorient*
17 novembre.....	*Saint-Nazaire*
27 novembre.....	*Caen*
28 novembre.....	*Cherbourg*

LA SOIRÉE FRANCO-POLONAISE DU 7 NOVEMBRE

Elle fut précédée, le vendredi 3 novembre, d'une réunion où les étudiants se partagèrent les charges de l'organisation.

Au programme de la soirée du 7, qui fut d'un bout à l'autre intéressante et cordiale, il y eut d'abord des projections (vues de Poznan, Varsovie, Wilno, Léopol, Cracovie, Wielicka, Katowice et les Tatras), grâce auxquelles Mme Bailly, qui les commentait, fit faire aux assistants un tour en Pologne. Puis, le Dr Vincent du Laurier leur fit connaître les avantages d'un tel voyage : peu onéreux, et qui procure toutes sortes de joies artistiques et touristiques, mais dont la meilleure est la connaissance des Polonais, amis si chaleureux. Le Dr Vincent parla avec

tant de douce malice et de délicatesse de sentiments que souvent des applaudissements l'interrompirent et qu'il avait, à la fin de sa causerie, gagné à lui-même et à la Pologne toutes les sympathies.

Une partie de concert nous tint sous le charme de la voix si prenante de Mlle Covo et Mlle Renée Krzyzanowska, par la puissance de son jeu, dans une Etude de Moniuszko et une Burlesque de Paderewski, se montra grande artiste et se fit acclamer.

Après la chanson des Légions polonaises, écoutée debout par l'assistance, le bal fut ouvert, et nos jeunes gens s'en donnèrent à cœur joie.

COMITÉ DE MONTPELLIER

Le Bureau du Comité de Montpellier a été constitué lors de la réunion du 10 novembre :

Président : Me Gaston CHAMAYOU, avocat, ancien Bâtonnier ;

Vice-Présidents : M. VEDEL, professeur à la Faculté de Médecine ; M. Marcel BLANCHARD, professeur à la Faculté des Lettres, président de l'Association des Mutilés ;

Trésorier : M. le Commandant BORD, commandeur de la Légion d'honneur.

Outre les membres cités dans le précédent numéro du Bulletin, le Comité comprendra :

M. le Pasteur BENKOWSKI ;

M. GRYNFFELTT, professeur à la Faculté de Médecine ;

Me Benjamin MILHAUD, avocat, Bâtonnier ;

M. ALMES, conseiller général de l'Hérault.

Nos meilleures félicitations au fondateur, M. le lieutenant-colonel COQUINET, qui n'a pas voulu pour lui-même du titre de président, mais qui restera l'âme de l'action des « Amis de la Pologne », à Montpellier.

« AMPOL »

Notre bureau de presse régionale « Ampol » a adressé à ses correspondants, au cours de la quinzaine dernière, des nouvelles sur :

Les impressions de M. Herriot en Russie (entachées, selon la presse polonaise, d'une bonne part d'illusions. Un détail entre autres : si le voyageur a partout entendu la *Marseillaise*, c'est que les Soviets en ont fait leur air national, sur des paroles qui respirent la haine de l'Occident) ;

La poussée russe vers la Mer Noire. (Le *Kurjer Warszawski* met en évidence la nécessité qui pousse la Russie à prendre parti dans la question des Détroits : il lui faut avoir des débouchés, pour ses produits, par la Mer Noire. Aussi, les Soviets de Moscou ont-ils repris le pouvoir sur l'Ukraine et Ka.koff) ;

Les minorités polonaises en Allemagne (plus d'un million de Polonais sont maltraités par les Allemands, alors que la Pologne a ouvert plus de 1.500 écoles pour ses minorités allemandes) ;

La petite guerre de Dantzig contre la Pologne (par des dispositions policières ou administratives, créées pour gêner les seuls Polonais) ;

La Pologne et l'Autriche (cette dernière est très reconnaissante à la Pologne de son attitude amicale au sujet de l'emprunt international qu'elle projette) ;

La rénovation financière de la Pologne (l'emprunt-or lancé par M. Jastrzebski stabilisera le mark polonais) ;

La campagne électorale en Galicie Orientale (la plupart des Ruthènes sont décidés à l'entente avec la Pologne) ;

L'amidonnerie en Pologne ;

Les films français en Pologne.

TIMBRES

Nos correspondants polonais feraient grand plaisir à plusieurs de nos lecteurs, en nous adressant pour eux des timbres oblitérés de Pologne, de Silésie, de la Lithuanie de Wilno, et des pays voisins (Russie, Ukraine, Lettonie). Merci d'avance.

DIVERS

M. CAMPA-GLINOÏECKI, de Montauban, désirerait retrouver les membres de sa famille restés en Pologne lors de l'émigration de 1830. La branche cadette des Glinoïecki doit avoir des représentants dans les environs de Varsovie. Nous serions reconnaissants à nos lecteurs polonais de nous fournir des renseignements à ce sujet, s'ils le peuvent.

Y a-t-il chose au monde qui soit plus commode
Que d'être habillé sur mesure, à la mode,
A très bon marché, mais élégamment et bien,
Comme on l'est à MARSEILLE *chez* MAXIMILIEN.

MAXIMILIEN

Tailleur Parisien

pour DAMES et MESSIEURS

Travail à la main, très soigné
COUPE IRRÉPROCHABLE

PRIX, A QUALITÉ ÉGALE,
HORS CONCURRENCE

92, Rue de la République, 92
MARSEILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner pour un an au Bulletin bi-mensuel des " Amis de la Pologne ".

Ci-joint la somme de cinq francs (en billets, timbres ou mandat-carte). L'adresser à Mme Bailly, 26, rue de Grammont, Paris (2e).

Nom .....

Profession .....

Adresse .....

Le *19*

Signature :

LES AMIS DE LA POLOGNE

26, Rue de Grammont, PARIS (2e) — Téléph. : Central 17-27

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond POINCARÉ ; MM. les Maréchaux de France FOCH et JOFFRE ; S. E. le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris ; M. le Général WEYGAND.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. le Baron d'ANTHOUARD, Ministre plénipotentiaire ; Paul APPELL, Recteur de l'Université de Paris ; Léon AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club de France ; BABINSKI ; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut catholique ; Prince Roland BONAPARTE, Membre de l'Institut ; MM. A. BOURDELLE ; BONVALOT, Président du Comité Dupleix ; Ferdinand BRUNOT, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris ; Ferdinand BUISSON, Député de la Seine ; Alfred CROISET, de l'Institut ; l'Amiral DEGOUY ; Henri DESLANDRES, de l'Institut ; Edouard HERRIOT, Député du Rhône, Maire de Lyon ; Paul LABBÉ, Secrétaire général de l'Alliance Française ; LACOUR-GAYET, de l'Institut ; Paul LEFAIVRE, Ministre plénipotentiaire, ancien Ambassadeur extraordinaire ; Georges LEYGUES, ancien Président du Conseil ; l'Amiral NABONA ; le Général NIESSEL, Chef de la Mission militaire française en Pologne ; le Général PAU ; PETIT-DUTAILLIS ; Gabriel SARRAZIN ; TIRMAN, Conseiller d'Etat.

PRÉSIDENT : M. Louis MARIN, Député de Meurthe-et-Moselle.
VICE-PRÉSIDENTS : MM. le Général DU MORIEZ et REGAUD, Député du Rhône.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Mme Rosa BAILLY.
TRESORIER GÉNÉRAL : M. Henri DE MONTFORT.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le Chanoine BEAUPIN ; BONNARIC, Directeur de l'Ecole Supérieure de Saint-Cloud ; BOUTEILLE, Député de l'Oise ; Paul CAZIN ; Mme CRUSSAIRE, Professeur au Lycée Fénelon ; MM. CHABRIÉ-TOMASZEWICZ ; DALBIS, Professeur à l'Université de Montréal ; le Général EON ; Philippe D'ESTAILLEUR ; le Général LELONG ; Emile LANGLADE, Secrétaire général de la *Critique Littéraire* ; KERVAREC, Professeur agrégé ; le Général MALLETERRE, Gouverneur des Invalides ; H. MOYSSET ; Alexandre MERLOT, Directeur de la Revue *la Pologne* ; Mlle MESPOULET, Professeur agrégée ; MM. Robert RÉGNIER, Chef du Secrétariat de l'Institut ; Louis RIPAULT ; A.-Augustin REY, de la Société d'Economie politique ; SAGET, Député du Haut-Rhin ; SAINT-YVES ; Mme Yvonne SARCEY ; M. Paul-Yves SÉBILLOT ; Mlle STREICHER, Répétitrice à l'École Normale Supérieure de Sèvres ; MM. Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne ; SUDRE ; Mlle Lucile VEYRE.

Les AMIS DE LA POLOGNE *se tiennent en rapports étroits et quotidiens avec le* **GROUPE PARLEMENTAIRE** *du même nom ; celui-ci qui comprend 180 députés, a choisi comme président notre président, M. Louis* MARIN.

COMITÉS RÉGIONAUX

RENNES. — *Président :* M. TURGEON, Doyen de la Faculté de Droit ; *Secrétaire :* Mlle Hélène KRYZANOWSKA.
LYON. — *Président :* M. SALLÈS ; *Vice-Présidente :* Mme BARRETT-SPALIKOWSKA ; *Secrétaire :* M. Paul BERTHELET.
MARSEILLE. — *Président :* M. DE LARIVIÈRE ; *Secrétaire :* Mme Germaine MAITRE-NIEDUSZYNSKA.
SOISSONS. — *Président :* M. MARQUIGNY ; *Secrétaire :* Mlle Jeanne WYSZLAWSKA.
VERSAILLES. — *Prt* : M. le Général EON ; *Sre* : M. CINTRACT.
MULHOUSE. — *Prt* : Me STOULS ; *Sre* : Mlle LÉVY.
NANTES. — *Prt* : M. LINYER ; *Sre* : Mme Henri PAVIN.
ALGER. — *Président :* Me Arsène ROZÉE ; *Vice-Présidents :* Me GORSKI, Mlle CWIK ; *Secrétaire :* M. ZERBIB.
LAVAL. — *Prte* : Mme EVEN ; *Sre* : Mme LASSALLAS.
CAEN. — *Président :* M. Georges WEILL.
CLERMONT. — *Président :* M. DESDEVISES DU DÉSERT.

D'autres Comités sont en formation à Nancy, Rouen, Le Havre, Bayonne, Colmar, Chambéry, etc.

Comité du Quartier-Latin. — *Président :* Me Louis ROTH ; *Secrétaires :* Mlle DE LA CHASSAGNE et M. VINCENT DU LAURIER.

GROUPES SCOLAIRES

Il en existe aux *Lycées Carnot, Victor-Hugo, Fénelon, Louis-le-Grand, Hoche, Racine, de Versailles, d'Alger,* au *Collège Chaptal,* aux *Ecoles communales d'Alger,* etc.

CORRESPONDANTS EN POLOGNE

LES AMIS DE LA FRANCE de **Varsovie, Cracovie, Léopol, Lodz, Wilno, Sandomir.**
L'ASSOCIATION FRANCO-POLONAISE de **Poznan.**
LE CERCLE POLONO-FRANÇAIS de **Lublin.**

Les MEMBRES des « Amis de la Pologne » ont droit aux publications éditées par les « Amis de la Pologne ». Ils ont accès aux fêtes, aux conférences et aux bibliothèques de Comités. Ils s'engagent à faire connaître la Pologne autour d'eux, et ils payent une cotisation annuelle fixée à 5 francs pour les membres adhérents, 20 francs pour les membres titulaires et 1 franc pour les écoliers.

L'abonnement au Bulletin est de 5 francs par an.

L'Imprimeur-Gérant : R. TANCRÈDE, 15, rue de Verneuil, Paris-7e